

LU POUR VOUS

Le canard enchainé du 3 juin 2009

Bagarre de bandes rivales au sein de la police

L'INSÉCURITÉ est partout. Comme dirait Sarko, un véritable « phénomène de bandes » sévit même au sein des forces de l'ordre. Depuis le 14 janvier 2009, l'Unsa-Police, syndicat majoritaire chez les poulets, est scindé en deux. D'un côté, le « canal historique », qui souhaite rester affilié à l'Union nationale des syndicats autonomes. De l'autre, le Syndicat unique, né d'une fusion avec FO.

Ces frères ennemis se déchirent avec entrain, et, le 9 juin, le tribunal de grande instance de Bobigny doit trancher leur différend, notamment financier. Montant du butin que se disputent les anciens « camarades » : un demi-million de subvention, allouée, chaque année, par le ministère de l'Intérieur. De quoi se payer quelques pastis à l'apéro et aiguïser bien des appétits.

Avant leur divorce, la vingtaine de dirigeants de l'Unsa arrodissaient leur ordinaire avec cette subvention, destinée, en principe, à favoriser l'activité syndicale. En plus de leur traitement de fonctionnaires, ils s'accordaient une indemnité de 550 euros mensuels. Plus la prise en charge totale des frais de représentation ainsi que le remboursement des titres de transport (RATP, SNCF, etc.). Voire l'achat de véhicules pour leurs déplacements à Paris. En 2008, un secrétaire national s'est ainsi offert une jolie Renault Twingo. Montant de ce petit plaisir (même pas blindé) : plus de 10 000 euros...

Quels qu'ils soient, les héri-

tiers du magot syndical devront faire un brin de ménage, si l'on en croit les anciens trésoriers, aujourd'hui ralliés au canal historique. Dans trois courriers successifs adressés aux dirigeants et au commissaire aux comptes du Syndicat unique, ils dénoncent les errements du passé : « Pourquoi certaines locations n'ont pas fait l'objet d'un vote ? demande l'un d'eux. Et pourquoi les dépenses engagées par Carte bleue ne sont pas toutes justifiées par facture ? » Pire qu'un interrogatoire...

Paniers percés

Un autre s'indigne de la « très nette augmentation des dépenses, pas toujours justifiées ». Exemple : le syndicat sous-loue (600 euros par mois, sans les charges) à l'un de ses administrateurs – résidant en province ! – un logement familial de type HLM à Saint-Mandé (Val-de-Marne). L'appart' servirait à accueillir les administrateurs venus de province. C'est toujours mieux que le cachot !

Quant au troisième ex-trésorier, il alerte ses « chers camarades » sur « beaucoup trop d'irrégularités » et refuse d'« entériner des actes faits à [son] insu ». En particulier d'étranges mouvements de fonds entre le siège national du syndicat et son antenne marseillaise. Une succulente bouillabaisse, paraît-il.

De quoi inquiéter l'Intérieur. « Le système est devenu pourri », confie une éminence du ministère. Un petit coup de karcher pour nettoyer tout cela ?

Didier Hassoux